

Trier ses EMBALLAGES

Vous voulez vérifier si vous respectez bien les consignes de tri pour vos emballages ? Toutes les réponses sont ici !

Nous avons à cœur de réduire de plus en plus la taille de nos emballages, ceci pour minimiser nos déchets.

En réduisant la taille de ces emballages, nous n'avons parfois plus la place disponible pour mentionner le tri de ces emballages.

C'est pourquoi, vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires.

En fonction du matériel de l'emballage, deux possibilités :

VERRE



Bouteilles, pots, flacons en verre

AUTRES MATERIAUX



Bidon, boîte carton ou plastique, film papier ou plastique...

BON À SAVOIR

Depuis le 1er Janvier 2022, plus besoin de séparer vos différents emballages recyclables ou non : la filière de tri en place s'en charge pour vous ! Grâce à cela, de plus en plus de déchets vont pouvoir être recyclés !